

Lancement de la 1^{re} Politique de l'arbre de la Ville de La Pocatière

La Pocatière, le 14 mai 2024. — La Ville de La Pocatière est fière de procéder au lancement de la 1^{re} Politique de l'arbre. Adoptée en janvier dernier, cette importante politique offre un cadre renouvelé à l'administration municipale pour mieux encadrer les pratiques touchant les arbres et les boisés sur son territoire.

Pour M. Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière, « les élus souhaitent, à partir des principes environnementaux, sociaux et économiques du développement durable, déployer de grandes orientations visant à prendre soin et à consolider le couvert boisé existant sur notre territoire, tant sur les propriétés privées que dans le domaine public ».

M. Guillaume Dufour, conseiller municipal, membre du comité Embellissement et environnement ainsi que du comité de la Politique de l'arbre ajoute : « Cette politique s'adresse aux décideurs, aux représentants municipaux, aux résidents, aux chefs d'entreprise, aux constructeurs et aux travailleurs, afin que soit ainsi reconnue la valeur unique de notre territoire vert et des écosystèmes naturels sur le territoire de la Ville ».

La Politique de l'arbre présente les stratégies de conservation, de mise en valeur et de bonification du couvert végétal afin d'offrir à la communauté des moyens concrets d'adaptation aux changements climatiques. Elle permet également de présenter le portrait de la forêt urbaine et le patrimoine arboré de la Ville, incluant l'indice de canopée et la présence des îlots de chaleur.

Par ailleurs, la Politique fait état d'une dizaine d'enjeux de l'arbre dans notre Ville dont plusieurs relèvent d'actions humaines et non naturelles... sur lesquels nous pouvons donc avoir une influence. Pour ce faire, un plan d'action quinquennal a été développé avec 3 grandes orientations :

-  Protéger et entretenir notre patrimoine arboré;
-  Augmenter la résilience de la communauté face à l'évolution du climat;
-  Sensibiliser et impliquer la communauté aux enjeux de la forêt urbaine.

De ce plan, s'articulent 8 objectifs qui se traduisent en 28 actions, dont 13 à réaliser dès la 1^{re} année. Une des premières actions concrétisées est la mise en place de fiches techniques destinées aux citoyens sur des sujets touchant à la gestion durable des arbres en milieu privé. Complètes et imagées, celles-ci vulgarisent magnifiquement les informations concernant :

-  Le *Guide de taille des arbres*;
-  Le *Guide de plantation d'arbres*;
-  Le *Bon arbre au bon endroit*;
-  La *Règlementation simplifiée sur les arbres*;
-  Le *Guide de sélection des arbres à planter en milieu urbain*.

Il est important de noter que le suivi du plan d'action sera assuré par le comité Embellissement et environnement de la Ville de La Pocatière.

En terminant, nous souhaitons souligner l'apport inestimable de nos partenaires, Obakir et Co-éco, Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent ainsi que les membres et les collaborateurs du comité de la Politique de l'arbre.

En espérant que cette Politique prendra racine auprès des Pocatois afin de préserver les écosystèmes naturels de notre magnifique Ville.

- 30 -

Source : Louise Lacoursière
Conseillère aux communications et
au développement touristique
Ville de La Pocatière
louise.lacoursiere@lapocatiere.ca

Info : Émélie Lapierre
Coordonnatrice des Services
horticoles
Ville de La Pocatière
emelie.lapierre@lapocatiere.ca